

Image not found or type unknown



## Opposition carte grise en prefecture

Par **joseph59**, le **10/05/2014** à **00:52**

bonjour, j ais été en prefecture,pour metre la carte grise as mon nom,car j ais achete ce vehicule,et fait le ct et reparations, pour le ct et d autres frais aussis assure et carte verte la prefecture dit qu il y as opposition sur ce vehicule, il m est pas immatriculable, est il gage? quels sont les demarches as faire, j ais aprecie ce vehicule car rare et bon etat et souhaite le garder et regulariser, mais la prefecture refuse de dire pourquoi? seul le vendeur peut avoir acces as ces donnees, il as vendu sur facture de 100 euros as restaurer ,les frais faits et le veh passe le ct du premier coup sans contre visite,quel sont les demarches et recours,